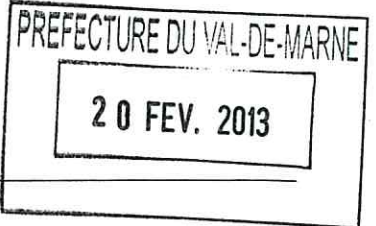


## CONSEIL COMMUNAUTAIRE Lundi 4 Février 2013



Le quatre février deux mille treize à dix neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Seine Amont, légalement convoqué à domicile par écrit le 11 janvier 2013 s'est réuni au siège de la Communauté d'Agglomération, salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville de Vitry-sur-Seine, sous la présidence de Daniel DAVISSE, Président.

### Étaient présents :

AGIER Isabelle, ARNAUD Anne Marie, ATHÉA Bernard, AUDOUBERT Alain, BELL-LLOCH Pierre, BEN MOHAMED Khaled, BERNARD Méhadée, BERNARD Sandrine, BISMUTH Bernard, BOURJAC Jean-Marc, BOUYSSOU Philippe, BRAHIMI Nadia, BROUTE Camille, CASTELNAU Bruno, CHICOT Rémi, COUTHURES Jean, DAVISSE Daniel, DESABRES DOS SANTOS Maria, DESPRÉS Catherine, DIGUET Patrice, DUBOUCHET Michèle, DUCHENE Chantal, EBODE-ONDOBO Bernadette, ETAVE Dominique, GERMA Sophie, GOSNAT Pierre, GUILLAUME Didier, HAMANI Djamel, KENNEDY Jean Claude, LEPRÊTRE Michel, LOICHOT Élisabeth, LORAND Isabelle, LUC Nadine, MARCHAND Romain, MARTINEZ Pierre, MASSÉ Elodie, MERCIER Denis, PANETTA Tonino, PETER Séverine, POTIER Bertrand, RABARDEL Evelyne, RAMAEL Albertino, RIVIERE Hervé, SALLY BOUNDE CLEON Mathilde, SPIRO Jacqueline, TAGZOUT Mourad, TEYSSERON Agnès, TISLER Frédéric, TMIMI Hocine, TROUDI Raoudha, VEYRUNES-LEGRAIN Cécile

### Étaient représentés :

M. ABDOUN CHAREF Slimane	mandat à M. BELL-LLOCH Pierre
M. BEAUBILLARD Olivier	mandat à Mme PETIER Séverine
M. LADIRE Luc	mandat à M. HAMANI Djamel
M. LECLERCQ Régis	mandat à M. CASTELNAU Bruno
Mme WOJCIECHOWSKI Bozena	mandat à M. MARCHAND Romain

### Était absent : /

**Secrétaires de séance :** Mme BROUTE Camille et M. MARCHAND Romain.

<u>Conseillers en exercice</u>	<u>56</u>
Présents	51
Représentés	5
Absents	/

**Certifié exécutoire compte  
tenu de sa transmission au  
contrôle de légalité de la  
Préfecture de Créteil le**

.....  
**de la publication le**  
.....

OBJET :

Communauté d'Agglomération Seine Amont :  
**Détermination du nombre de Vice-présidents**

**Communauté d'agglomération Seine Amont :  
DÉTERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRÉSIDENTS**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

- Vu la désignation des délégués des conseils municipaux de Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine et Vitry-sur-Seine au conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Seine Amont lors de leur séance des 19 et 20 décembre 2012,
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 5211.1 et suivants, notamment l'article 5211.10,
- Vu les statuts de la communauté d'agglomération Seine amont adoptés par arrêté préfectoral en date du 17 septembre 2012, notamment l'article 7,

**DELIBERE**

Article unique : Fixe à onze (11) le nombre de Vice-présidents de la Communauté d'Agglomération Seine Amont.

Fait et délibéré en séance à Vitry-sur-Seine, le 4 février 2013.

Pour extrait conforme  
Président de la Communauté d'Agglomération  
Seine Amont  
Daniel DAVISSE

